

# Organisation française d'Aide aux Réfugiés-Section d'Alsace-Moselle

## OFAR Alsace-Moselle



### FICHE DE PRESENTATION OFAR Alsace-Moselle

#### CREATION

L'Organisation française d'Aide aux Réfugiés / Alsace-Moselle est créée le 10 août 2018 à Strasbourg (Grand-Est, France), conformément aux dispositions des articles 21 à 79-IV du code civil local. Elle est dotée d'une autonomie administrative et financière, y compris la liberté d'initiative d'actions, vis-à-vis de l'association mère : l'Organisation française d'aide aux réfugiés (OFAR) qui est créée en 2014 à Paris, France.

#### Responsables :

Président : M. MAHESHE NDOOLE Nicolas et le  
Directeur Général : M. LUANDA SHANDWE N'Sii -

Contact avec OFAR Alsace-Moselle : Chez M. MAHESHE NDOOLE Nicolas, 1 Place de Haldenbourg-67200 STRASBOURG, France - Tél: - Tél.: +33(0)7 58 63 83 29 et +33(0)75 41 53 955.

Email: ofar.alsace.moselle@gmail.com

#### MISSION

- 1.Promouvoir et protéger les droits humains des réfugiés, des migrants et des apatrides, et
- 2.Apporter de l'aide d'urgence, humanitaire et durable à ces derniers, en France et partout au monde.

#### ACTIVITES PRINCIPALES

- 1-Accueil et accompagnement administratif et au logement des demandeurs d'asile, et la domiciliation administrative pour ces derniers ;

2- Apport de l'aide médicale et sociale aux demandeurs d'asile : lingerie, soins médicaux, laverie, repas de cœur, etc ;

<p align="center"><b>FICHE DE PRESENTATION OFAR Alsace-Moselle (Suite)</b> <b>L'Organisation française d'Aide aux Réfugiés / Alsace-Moselle</b></p>
---

3- Apport de l'aide aux réfugiés reconnus pour leur réinsertion socioprofessionnelle, y compris le regroupement ou la réunification familiale pour des membres des familles des réfugiés reconnus et des bénéficiaires de la protection subsidiaire et les apatrides;

4- Apport l'aide juridique aux demandeurs d'asile qui sont en rétention et non, y compris l'asile à la frontière;

5- Apport de l'aide aux réfugiés reconnus dans un pays tiers pour leur réinstallation en France ou dans un autre pays d'accueil et leur réinsertion;

6- Apport de l'aide à tout candidat au retour volontaire vers son pays d'origine ou dont il a la nationalité ou la protection, parmi les réfugiés reconnus ou déboutés du droit d'asile, et les demandeurs d'asile reconduits à la frontière ou prêt à l'être, jusqu'à sa réinstallation et la réinsertion dans le pays et ville de retour;

7- Organisation des missions opérationnelles en France et partout au monde pour la cause et l'intérêt des candidats à l'immigration, des migrants, des demandeurs d'asile, et des réfugiés et apatrides reconnus, dont le but principal vise à redonner espoir aux candidats à l'immigration dans des pays de départ et aux migrants et réfugiés dans les pays de transit, par la prise en charge holistique, notamment l'accueil, l'information, la formation socioprofessionnelle, l'orientation, la santé, l'accès aux droits, etc;

8- Organisation des missions de recherche et action, d'une part et des enquêtes citoyennes, observations des procès, et se constituer partie civile aux cotés des migrants, demandeurs d'asile, des réfugiés et apatrides reconnus ou non, et les défenseurs des droits de ces derniers, victimes de toute forme de violence étatique ou autres, d'autre part.

**GOUVERNANCE** :

- Assemblée générale des membres : se réunit tous les deux ans depuis août 2018 ;
- Conseil d'Administration : 8 membres, se réunit tous les six mois depuis août 2018
- Bureau : 4 membres, exécute les recommandations du Conseil d'administration.

Secrétariat : assiste le Bureau. Il est composé des salariés, des consultants, des stagiaires, des bénévoles

Contact avec OFAR Alsace-Moselle : L'Organisation française d'Aide aux Réfugiés / Alsace-Moselle- Chez M. MAHESHE NDOOLE Nicolas, 1 Place de Haldenbourg-67200 STRASBOURG, France - Tél: - Tél.: +33(0)7 58 63 83 29 et +33(0)75 41 53 955.  
Email: ofar.alsace.moselle@gmail.com